

Aubusson

Le magazine de la ville

Mag

n°13



P9/16 Dossier travaux : la ZPPAUP

La ZPPAUP est une servitude d'utilité publique qui s'impose en particulier au Plan Local d'Urbanisme (ex POS) approuvé le 15 avril 2008... (suite en p11)



P4 Rentrée des classes

Tributaire de la décision de l'Inspection académique de fermer 2 classes à la rentrée de septembre dernier, la municipalité a été confrontée à la nécessité de réorganiser l'offre scolaire élémentaire de la commune... (suite en p4)



P6 Garouste à Aubusson

Durant l'été, l'Hôtel de Ville a accueilli l'exposition collective d'Art Contemporain « Le Murex et l'Araignée »... (suite en p6)



P7 Les expositions

Expositions, activités culturelles à l'initiative ou avec l'appui de la ville d'Aubusson. Retour sur une saison riche en initiatives... (suite en p7)

Travaux : zoom sur les chantiers



Après une arrivée spectaculaire fin mai la passerelle est installée au millimètre près mettant fin à un suspens insoutenable. Ces moments rares ont été suivis par un public nombreux où l'on sentait autant de curiosité que d'émotion. ☀ (suite en p9)



INFOS PRATIQUES

Mairie (Grande-Rue)	05.55.83.08.00	Lycée d'enseignement professionnel	
Communauté de Communes (le matin)	05.55.67.79.98	Jean Jaurès	05.55.67.73.60
Pompiers (rue Vaveix)	18	E.N.S.A.	05.55.83.05.40
Gendarmerie (1, Pl. Rhin et Danube)	05.55.66.10.67	MEDECINS GENERALISTES	
Sous-Préfecture	05.55.67.71.71	CAILLAT Jean-Claude	05.55.66.26.52
Perception	05.55.66.14.53	SEBENNE Olivier	05.55.66.88.38
Hôpital du Mont	05.55.83.50.50	TEYSSONNEYRE Martine	05.55.83.82.02
Clinique de la Croix Blanche	05.55.83.60.00	ZARROUK Hichem	05.55.66.84.04
Centre Anti-poison (Bordeaux)	05.56.96.40.80	RAMEZ Paul	05.55.66.34.44
S.O.S. Amitié (Limoges)	05.55.79.25.25	LAURENT Vincent	05.55.67.75.95
S.N.C.F.	05.55.66.13.28	CHAMBON Jean-Jacques	05.55.66.10.57
La Poste	05.55.66.17.82	OPHTALMOLOGUE	
Services Techniques Municipaux	05.55.66.34.04	FOURCHES Jean-Pierre	05.55.66.83.54
Restaurant Scolaire	05.55.66.71.17	CARDIOLOGUE	
Service de soins à domicile	05.55.66.81.37	TEYSSONNEYRE Bernard	05.55.66.82.72
Aides aux personnes âgées	05.55.83.35.00	PEDIATRE	
Maison de Retraite	05.55.66.21.91	EL BADRI Ahmed	05.55.67.79.76
Assistantes sociales	05.55.67.72.00	KINESITHERAPEUTES	
Foyer Mixte Aubusson des Jeunes Travailleurs	05.55.66.13.59	DECHEZLEPRETRE Jean-Marie	05.55.66.83.33
C.A.T. (Atelier protégé)	05.55.66.29.32	CHEMIN Lionel	05.55.66.33.07
C.C.A.J. Lurçat/administration	05.55.83.09.10	OSTEOPATHE	
Billetterie	05.55.83.09.09	CRIADO Céline	05.55.67.53.30
Croix Rouge	05.55.66.15.94	ORTHOPHONISTE	
Office de Tourisme	05.55.66.32.12	LAVIALE Nathalie	05.55.83.84.23
Camping Municipal	05.55.66.18.00	PODOLOGUE	
Piscine	05.55.66.24.19	MELARD Daniel	05.55.66.80.70
Musée Départemental de la Tapisserie	05.55.83.08.30	PIASER Christophe	05.55.66.80.70
C.A.V.L. Pôle Enfance Jeunesse Famille	05.55.67.77.29	CARBONEL Jean-Michel	05.55.66.24.53
Le Multi accueil	05.55.66.25.25	DENTISTES	
Le relais assistantes maternelles	05.55.67.55.61	ADANT Pierre	05.55.66.36.22
L'accueil péri scolaire	05.55.67.55.60	VOILHES Jacques	05.55.66.26.03
	ou 05.55.67.77.29	OCCHIMINUTI Françoise	05.55.66.30.11
Centre « Pierre PIDANCE » La Chassagne	05.55.83.81.58	CABINET DE SOINS INFIRMIERS	
Cinéma « Le Colbert »	05.55.66.10.72	Cabinet Chapitre (SCM)	05.55.66.13.82
Médiathèque	05.55.83.83.60	VOLT, THOMAS, TRUCHON, LE HELLO	05.55.66.83.94
Salle Polyvalente	05.55.66.88.90	CHEMIN Marie Catherine	05.55.66.13.82
		CHABANT Véronique	05.55.66.13.82
ENSEIGNEMENT		MERCIER Françoise	05.55.66.32.70
Maternelles		LABORATOIRES D'ANALYSES MEDICALES	05.55.66.11.68
La Clé des Champs	05.55.66.33.54	PSYCHOLOGUE	
Jules Sandeau	05.55.66.19.87	SIMONNET Yvonne	05.55.67.45.99
Villeneuve	05.55.66.19.85		06.87.33.64.37
Primaires		CENTRE DE CONSULTATION	
Villeneuve	05.55.66.19.84	PSYCHOTHERAPIE AUBUSSONNAIS	05.55.83.82.10
La Clé des Champs	05.55.66.20.10	VETERINAIRES	
St Louis	05.55.66.14.85	BOLLACHE Jérôme	05.55.66.18.58
Lycée et Collège		BOUBET Boris	05.55.66.18.58
Eugène Jamot	05.55.67.72.80	AMBULANCES	
		BAURES Père & Fils	05.55.66.11.76



Mes chers concitoyens,

Fierté légitime ! Tel a bien été le sentiment partagé par l'ensemble de la communauté municipale, à l'annonce de l'inscription de la tapisserie d'Aubusson au patrimoine mondial de l'Unesco. Six siècles d'excellence dans l'art tissé ont été ainsi distingués par les Nations Unies, qui nous fixe une ambition commune à assumer : celle de perpétuer le savoir-faire vivant de nos lissiers. C'est bien l'objectif que nous nous assignons dans le projet de « Cité Internationale de la tapisserie et de l'Art tissé », qui avance à grand pas, en dépit de ceux (toujours les mêmes tristes sires !) qui confondent savonnerie et savonnage de planche.

L'Etat, la Région Limousin, le Conseil Général de la Creuse, la Communauté de communes, les professionnels se retrouvent dans un même élan, conscients qu'il s'agit là de la dernière chance de relancer notre art décoratif, plus que jamais identitaire pour chacun des partenaires que je viens de citer. La période est favorable pour formuler le vœu de pleine réussite à notre initiative, où l'agrandissement du musée se conjugue avec la formation des lissiers de demain.

Inquiétude toute aussi légitime, s'agissant des réformes qui vont s'abattre sur les collectivités locales. A ce jour, la plus grande inquiétude règne sur leur financement, qui s'est manifestée lors du Congrès des Maires de novembre dernier. Le Président de la République tente le passage en force, jetant au passage la suspicion sur les élus locaux, et donc sur la République elle-même. La mise au pas fiscale et financière des collectivités, qui accompagne la réforme de la taxe professionnelle, aura par ailleurs de graves conséquences. En effet, ce sont les collectivités qui assurent 73 % de l'investissement public dans notre pays, singulièrement dans des secteurs comme le bâtiment où les travaux publics, alors qu'elles ne pèsent que pour 11% de la dette publique. A terme, c'est aussi leur capacité à soutenir l'action associative, à assurer leurs missions de solidarité qui va se trouver atteinte, alors même que dans la crise profonde et douloureuse que nous traversons, elles jouent un rôle d'amortisseur social essentiel pour nos concitoyens.

Les Français souffrent, la France souffre.

Il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer.

Alors, en cette période de vœux, je souhaite que la raison et la recherche de l'intérêt général prévalent sur le dogmatisme et l'injustice sociale qui caractérisent l'action du gouvernement.

Michel MOINE

Maire d'Aubusson

Vice-Président du Conseil Général de la Creuse.



Rentrée des classes : que du neuf ?

4

Tributaire de la décision de l'Inspection académique de fermer 2 classes à la rentrée de septembre dernier, la municipalité a été confrontée à la nécessité de réorganiser l'offre scolaire élémentaire de la commune. Le Conseil Municipal a choisi de rassembler les classes sur l'école Villeneuve et celle de la Clé des Champs. Lors d'une réunion à la mairie le 12 mai dernier, en présence de monsieur l'Inspecteur Primaire, la municipalité a acté l'organisation proposée par les enseignants unanimes, à savoir 4 classes à « Villeneuve » et 5 à « Clé des Champs ».

Restait à relever le défi technique, celui du déménagement de l'école Jean Macé, vouée à la fermeture, dans les locaux de « La Clé des Champs »...



« La clé des Champs »

Grâce à la mobilisation des services techniques de la ville, l'école La Clé des Champs a accueilli les enfants dans d'excellentes conditions. En deux mois, pendant les grandes vacances scolaires, l'espace unique du rez de chaussée s'est transformé en 3 salles dédiées aux maitres, à la BCD et aux activités artistiques. Une nouvelle classe a vu le jour à l'étage. Un préau extérieur construit par une entreprise offre un espace de jeux couvert aux écoliers.

Enfants et enseignants se sont immédiatement appropriés leur nouvelle école.

Autre nouveauté de cette rentrée, les enfants scolarisés à Villeneuve traversent simplement la rue pour déjeuner.

Désormais, les enfants de Villeneuve, élémentaire et maternelle, fréquentant la cantine se rendent à l'ENSA pour aller déjeuner. Confectionnés par le restaurant scolaire municipal, et transportés en liaison chaude ou froide, les repas sont identiques à ceux servis à la cantine rue J.Sandeau.

Le rôle de la cantine ne se cantonne à remplir l'estomac des enfants. L'éducation au goût et à la diversité alimentaire se pratique chaque jour. Lors des repas, les enfants sont tenus de respecter certaines règles élémentaires, de tenue à table, de respect tant de leurs camarades, que du personnel et de la nourriture. Les menus, qui respectent les normes de la diététique, sont consultables sur le site de la ville (www.aubusson.fr) et dans les écoles. Ils sont équilibrés, de qualité, conforme à la norme HACCP, sous le contrôle régulier et inopiné des services vétérinaires.

Rentrée 2009 avec des effectifs en augmentation.

Jun 2009 : 308 enfants

Septembre 2009 : 319 enfants

Et pourtant, nous déplorons la fermeture de deux classes à la rentrée, sur décision de l'Inspection académique !



Semaine du goût

La semaine du goût n'a pas échappé à la Directrice, Christine Lion et au Chef de cuisine.

Cette semaine du 12 au 18 octobre fut donc complètement BIO (entrées-viande-pain-légumes-desserts). Le Chef, Roland Perret, a pris plaisir à cuisiner ces légumes certifiés qui se tiennent mieux à la cuisson et sont plus riches en saveurs. Les enfants ne s'y sont pas trompés puisqu'un grand nombre a apprécié le goût de légumes peu familiers. Quant au poulet, il a été plébiscité : « on aurait dit celui de mamie ! » C'est dire !

Le pain pétri et cuit à la cantine a littéralement été dévoré par nos jeunes gastronomes.

A la Clé des Champs, l'intervention des Toques Blanches a laissé de bons souvenirs aux enfants.

Leur curiosité fut exacerbée par la découverte de fruits et légumes inconnus.

Le chef Patrick Soulière (Le Lion d'Or, à Aubusson), membre des Toques Blanches du Limousin a su expliquer, apprivoiser, pour enfin convaincre de goûter ces produits et d'autres plus connus mais préparés différemment.

Cette semaine de découverte et d'apprentissage du "bien manger", soutenue par la municipalité et proposée sans succès à Villeneuve élémentaire, s'est avérée très éducative.

La rencontre la plus attendue de l'année

Le Père Noël a passé toute une après midi avec les enfants des Maternelles le 18 Décembre à la Bourse du travail.

144 enfants ont reçu des mains du Père Noël, un livre et un paquet de friandises. Un goûter préparé par le restaurant scolaire leur a été servi. En fin d'après midi lorsque les parents sont venus récupérer leurs bambins, ceux-ci n'avaient plus assez de vocabulaire pour raconter leur après midi.

Les plus grands ont eu un goûter de fêtes dans leur école ainsi qu'une place de cinéma offerte par la municipalité.

**Expositions,
activités
culturelles à
l'initiative ou
avec l'appui
de la ville
d'Aubusson.
Retour sur une
saison riche
en initiatives**

6



**Exposition « Grands Formats »
16 avril-14 mai**

Cette exposition, à l'initiative de Pierre Marescau et Joëlle Moreau Drouet artistes peintres résidant en Creuse, a présenté de grandes pièces d'une quinzaine d'artistes, pour la plupart anciens des Beaux Arts ou de l'Ecole des Arts Appliqués de Paris, unis par des liens d'amitié et une vision commune de la démarche picturale.

Pour Nicole Dechezleprêtre, maire-adjointe chargée de la Culture, le moment fût fort et riche d'émotions. Une très belle exposition, présentée sur deux sites : la Bourse du Travail et l'ENSA.

**« L'Espace Jean Macé »
Septembre**

Après les enfants, des artistes et des associations occupent désormais les anciennes salles de classe.

Des peintres, des sculpteurs, une créatrice textile voisinent avec des comédiens et musiciens des associations « Fée d'Hiver » et « le Chat Perplexe » et redonnent vie à ce lieu, qu'ils ouvriront au public pour une journée récréative au printemps.

La rapidité avec laquelle les salles ont été louées, l'engouement que le lieu a suscité auprès des artistes laisse augurer de belles créations. Une satisfaction pour la municipalité pour qui le lieu devait rester vivant !

**Exposition « Le Murex et l'Araignée »
4 juillet - 31 août**

Durant l'été, l'Hôtel de Ville a accueilli l'exposition collective d'Art Contemporain « Le Murex et l'Araignée ».

Etaient présentées des œuvres de Gérard Garouste et celles de trois jeunes peintres : Olivier Masmonteil, Pierre Monestier et Edgardo Navarro,

Les visiteurs pouvaient par ailleurs admirer la monumentale tapisserie de Gérard Garouste, commande publique d'Etat, qui agrémentait désormais l'escalier de l'Hôtel de Ville et que l'on peut contempler à loisir.



**Journées
Européennes
du Patrimoine
19-20 septembre**

A l'invitation de la mairie d'Aubusson, Emmanuelle Philippe, Conservateur du

Patrimoine au Service de l'Inventaire et du Patrimoine Culturel de la Région Limousin a proposé une conférence au hall polyvalent.

« Eclectisme, Art Nouveau et Art Déco, l'architecture d'Aubusson entre 1850 et 1930, à travers quelques édifices majeurs », tel était le sujet sur lequel Emmanuelle Philippe a captivé son auditoire.

Devant un important auditoire captivé, elle a tout d'abord présenté quelques éléments importants du contexte de cette période à l'origine du développement de l'urbanisation aubussonnaise et de l'éclosion d'une nouvelle architecture.

Le propos a mis en lumière les 3 styles architecturaux qui apparaissent à Aubusson durant cette période : Eclectisme, Art Nouveau et Art Déco au travers de photos de bâtiments remarquables Aubussonnais. Emmanuelle Philippe devrait renouveler ces rendez-vous au fur à mesure de l'avancée de ses recherches.





L'INSCRIPTION

30 septembre

La tapisserie d'Aubusson, artisanat d'art pluriséculaire du tissage a été inscrite mercredi 30 septembre 2009 au patrimoine mondial immatériel de l'Unesco (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture), lors d'une réunion à Abou Dhabi, aux Emirats Arabes Unis.

La tapisserie d'Aubusson offre ainsi au Limousin, et à la Creuse, sa première apparition dans ce répertoire très prisé.

Cette reconnaissance mondiale salue plus de 5 siècles de création et de travail artisanal, elle honore tous les lissiers qui depuis des siècles ont œuvré pour cette activité exigeante.

"Les tapisseries d'Aubusson sont une référence dans le monde entier, au point qu'Aubusson est devenu un nom commun dans certaines langues", relève l'Unesco. C'est à la fois pour célébrer dignement cet événement exceptionnel, et pour rendre hommage à celles et ceux qui, célèbres ou anonymes, contribuèrent au rayonnement culturel de notre pays, que la municipalité a organisé une fête à l'ENSA. Le monde de la Tapisserie, tous corps de métiers et toutes générations confondus, s'est retrouvé pour un moment d'intense jubilation collective.

Et comme il se doit, la fête s'est terminée par quelques pas de danse sur la musique de l'harmonie municipale.

Des TOYS de toutes les couleurs

16 octobre-14 novembre



3^{ème} exposition pour l'association L'art et la Manière dans les salles de l'ENSA. Et nouvelle réussite pour une exposition aussi intéressante sur la mise en espace que sur les œuvres présentées.

L'humour est au pouvoir sur un thème léger mais

ouvrant largement sur l'imaginaire.

Artistes, artisans d'art, créateurs, plasticiens... tous les horizons artistiques ont répondu à l'appel à projet lancé au niveau européen.

3 salles, 3 thèmes de mise en scène privilégiant la couleur, les artisans d'art ou le conceptuel ! Et au final une exposition réussie et dans laquelle vous pouviez voter pour votre artiste préféré.

Exposition Darwin-Lamarck

4 Septembre-4 octobre

A l'occasion du bicentenaire de la naissance de Darwin et dans le cadre du projet Art et Sciences en Limousin, à l'initiative d'Anne-Lan, l'Office de Tourisme d'Aubusson a présenté à l'Hôtel de ville une exposition où nature et culture ont croisé leurs regards.



Festival

« Les Arts dans la rue »

13-16 juillet

Le Festival des Arts dans la Rue est financé par la municipalité qui confie le choix de la programmation et l'organisation à l'Association Faire et Défaire.

Il est devenu un rendez-vous attendu des Aubussonnais, des Creusois et des vacanciers.

Sa 3^{ème} édition, du 14 au 16 juillet derniers, a été un réel succès. Petits et grands toujours plus nombreux, se sont laissés envahir par les émotions, le rire, la poésie des spectacles proposés. Pendant trois jours, la ville s'est offerte aux jongleurs, comédiens, chanteurs, musiciens, et autres acrobates. La prestation nocturne de la Cie Elixir a conclu, dans un merveilleux mélange de pyrotechnie, d'illusion, de danse ce rendez-vous estival, qui s'affirme désormais comme l'un des événements de l'été creusois.

Rendez-vous le 14 juillet prochain pour découvrir la nouvelle mouture du festival.





OUVERT tous les jours
de juin à fin septembre
 Du lundi au samedi
 de 9h30 à 12h30
 et de 14h à 18h.
Tél : 05 55 66 32 12
Courriels :
visites.groupes.aubusson@wanadoo.fr
tourisme.aubusson@wanadoo.fr
Site : www.ot-aubusson.fr



Pour les enfants

Un petit guide de visite est à la disposition des enfants pour apprendre en s'amusant !

Une chasse au trésor est organisée dans la Maison pour les enfants à partir de 5 ans, chaque mardi à 15 heures pendant les vacances scolaires.



Mode d'emploi

C'est une équipe professionnelle qui accueille à l'Office de Tourisme, toute l'année, 7 jours sur 7 en saison, les touristes en séjour ou de passage.

L'accueil : que ce soit pour l'organisation de vos propres vacances et pour tous renseignements pratiques (manifestations, dates et horaires d'ouvertures des autres sites en Creuse, documentations pour vos proches, vente de billets), les conseillers en séjour veillent à répondre à vos attentes.

Dans l'Echoppe vous trouverez des idées cadeaux originales : producteurs et artisans d'art locaux, livres régionaux, petites tapisseries, articles déclinés autour de la ville et de l'art tissé... sans oublier notre désormais célèbre Jeton touristique « Aubusson, capitale de la Tapisserie ».

L'Office de Tourisme d'Aubusson assure également, par habilitation préfectorale, une activité d'agence de voyages pour les groupes, sur tout le Sud-Creusois et propose des séjours clés en mains. Envie de découvrir les savoir-faire de la Tapisserie d'Aubusson ou des Maçons de la Creuse, un déjeuner-croisière sur le Lac de Vassivière ou encore les visites de villages de caractère et de leur patrimoine historique sur la journée ou en séjour, les agents de réservations sont là pour organiser des programmes sur mesure.

La Maison du Tapissier

C'est dans une magnifique demeure du XVIème siècle, située en plein cœur du centre historique d'Aubusson, que vous sont présentées l'histoire et la technique de la tapisserie d'Aubusson. Art vivant par excellence, vous assisterez au tissage d'une tapisserie par un maître-lissier.

Été 2009 : La calèche, qui a pris le relais du petit train, a conquis petits et grands. Près de 800 personnes ont ainsi découvert notre cité au rythme des sabots...



Avec l'installation de la passerelle des Iles, c'est la poursuite du réaménagement du centre-ville qui se poursuit.

Après une arrivée spectaculaire fin mai la passerelle est installée au millimètre près mettant fin à un suspens insoutenable. Ces moments rares ont été suivis par un public nombreux où l'on sentait autant de curiosité que d'émotion.

Au terme d'une courte période de curiosité de bon aloi, car on ne jette pas un pont sur la Creuse tous les jours, la passerelle est entrée dans la vie, les habitudes et le patrimoine des Aubussonnais. Bien sûr chacun a donné son avis, critique ou enthousiaste, sur son esthétique mais chacun a pris acte de la commodité offerte par la facilité et la proximité des nouvelles places ouvertes au cœur de la ville.

A la mi novembre, l'éclairage de la passerelle était définitif.

La nouvelle technologie LED, parfaitement maîtrisée par la société Led to Lite de Mérinchal, outre une très faible consommation électrique et un entretien réduit, offre l'avantage de pouvoir mettre en scène des ambiances variées.



Détail de la passerelle



L'éclairage de nuit embellit la ville



Installation de l'éclairage LED sur la passerelle par la société Led to Lite

Ce nouvel accès au le centre ville attendait l'achèvement du Passage des Îles qui mène de la passerelle à la Rue des Déportés.

L'entreprise Eurovia a réalisé dans les délais prévus la requalification de ce passage ancien, hier sale et dégradé. Avec la réfection de tous les réseaux souterrains et aériens, un pavage esthétique et agréable à l'usage, ce passage devient l'accès piéton de référence à la Rue des Déportés.

La nuit venue, le confort de déplacement et la mise en valeur de la voûte dont le ravalement a été réalisé par l'entreprise Delarbre, sont assurés par un éclairage public adapté, installé par l'entreprise Carré

Le 23 novembre la circulation a repris quai des Iles permettant le début des travaux rue des Déportés. Les travaux consistent à mettre au même niveau la chaussée qui reste en enrobé et les trottoirs qui seront matérialisés par un dallage granit élargi à 1,40m à l'image de la rue Vaveix, donnant la possibilité de créer des terrasses. Dix places de parking seront toujours disponibles dans la rue, auxquelles il convient de rajouter les nouveaux stationnements du site Philips. Le passage des Iles permet d'accéder en moins d'une minute à la passerelle et à son parking.

Le chantier se prolongera jusqu'au mois de juin. Il a fait l'objet, en amont, de réunions de concertation avec les commerçants pour en évoquer tous les aspects. C'est ensemble que le planning a été arrêté, qui prévoit des périodes volontaires de suspension, ce qui a été le cas pour les fêtes de Noël.



Le projet d'aménagement de la rue des Déportés...



**La municipalité a
souhaité protéger
le patrimoine
architectural de
la commune :
En 2007,
la Zone de
Protection du
Patrimoine
Architectural,
Urbain et
Paysager a été
mise en place.**

ZPPAUP : qu'es aco ?

La ZPPAUP est une servitude d'utilité publique qui s'impose en particulier au Plan Local d'Urbanisme (ex POS) approuvé le 15 avril 2008. Elle impose des prescriptions dont l'objectif est d'assurer la protection du patrimoine paysager et urbain et de mettre en valeur des quartiers et sites à protéger pour des motifs d'ordre esthétique ou historique.

Le périmètre et le règlement sont opposables à tous, par arrêté du maire du 10 mars 2009.

On le trouve où ?

Le dossier de ZPPAUP est tenu à la disposition du public en mairie aux jours et heures d'ouverture des bureaux. Il est consultable sur le site de la ville aubusson.fr. Il est préférable de le consulter avant de déposer une demande d'autorisation pour toutes les personnes qui envisagent des travaux dans le périmètre. (Voir carte page suivante).

Comment faire ?

Toute demande d'autorisation ou toute déclaration préalable de travaux sera au minimum :

- *étayée par un descriptif des travaux précisant la nature des matériaux, et si nécessaire leurs références, marque, modèle, couleur, nuancier, échantillon...*
- *illustrée par un plan de situation, des photographies de l'ensemble des façades et des dessins à l'échelle et côtés du projet.*

Comment ça marche ?

Les déclarations de travaux et les demande de permis de construire ou d'aménager, déposées auprès du service « urbanisme » (Mme Caunet) de la ville, sont soumises l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

Quels sont les travaux concernés ?

Tous les travaux de construction, de démolition, de déboisement, de transformation et de modification de l'aspect des immeubles bâtis ou non bâtis compris dans le périmètre de la ZPPAUP doivent recueillir l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

En cas d'oubli ?

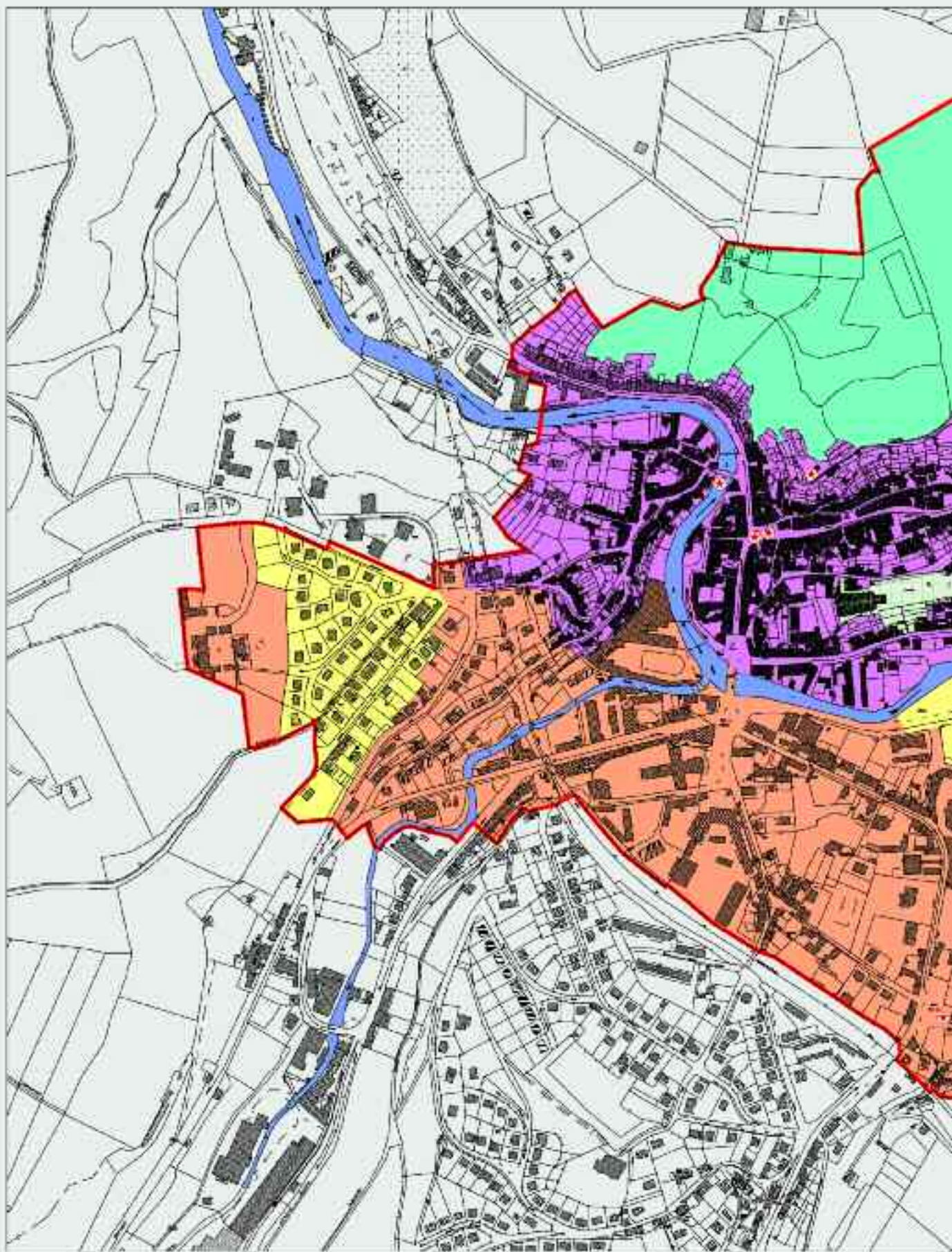
Vous courez le risque d'une procédure pénale, et de devoir reprendre les travaux non-conformes. Il est assurément préférable de suivre la procédure !

D'autres informations ?

urbanisme@aubusson.fr

05.55.83.08.07



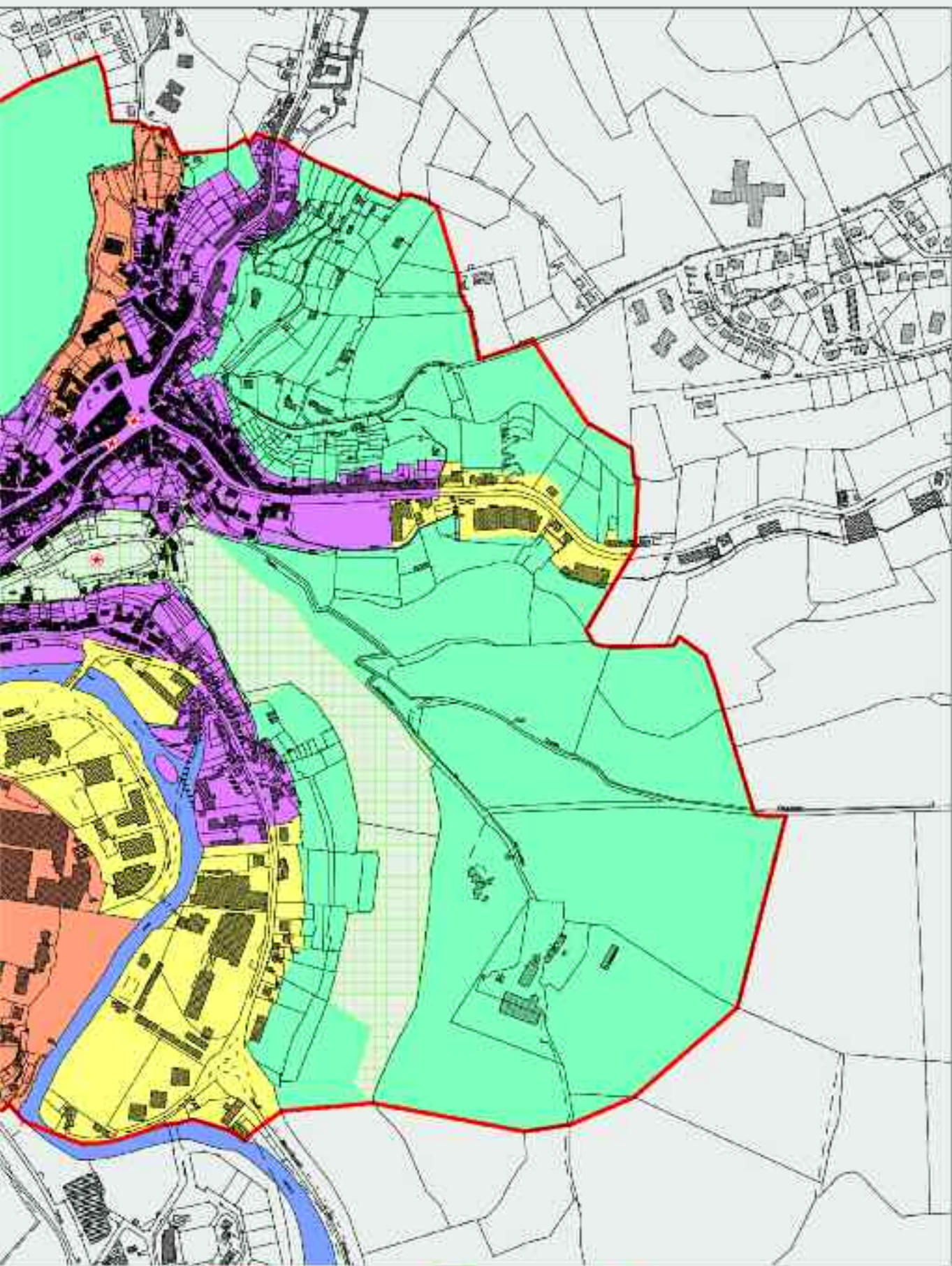


Z.P.A.U.P. D'AUBUSSON

Claire GUJORGADZE, architecte du patrimoine

14/04/2007

PERIMETRE DE LA Z.P.A.U.P.
ET LIMITE DES 4 SECTEURS



A.U.P.
EURS

— Périmètre global

Echelle : 1:6000

- Secteur 1
- Secteur 2
- Secteur 3
- Secteur 4

★ Carte protégée au titre des Monuments Historiques

Site classé

Carte des secteurs

Secteur 2 : les quartiers urbanisés entre le début du XIX^{ème} siècle et 1950. Un parcellaire moins dense que dans le secteur 1, un bâti de qualité avec certains édifices remarquables, datant principalement du XIX^{ème} siècle et présentant des caractères architecturaux beaucoup plus variés.

Secteur 3 : quartiers urbanisés depuis 1950, intégrés à la zone de protection en raison de leur situation en continuité et en visibilité avec le bâti ancien.

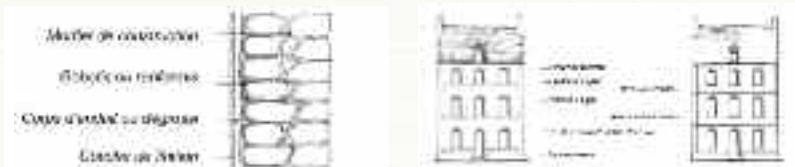
Secteur 4 : coteaux de Chabassière à l'ouest de la ville, coteaux des Granges et des Buiges au nord du centre ancien, coteau et plateau du Mont, coteaux et plateau du Marchedieu, visibles depuis le Chapitre.



La ZPPAUP est composée de secteurs. Les règles évoluent en fonction des secteurs.

Secteur 1 : le cœur de la ville d'Aubusson, les quartiers les plus denses et les plus anciens. Concentration du bâti antérieur à 1800, représentant l'architecture traditionnelle locale, on trouve aussi des bâtiments plus récents, en minorité dans le tissu urbain. Les jardins en terrasse.

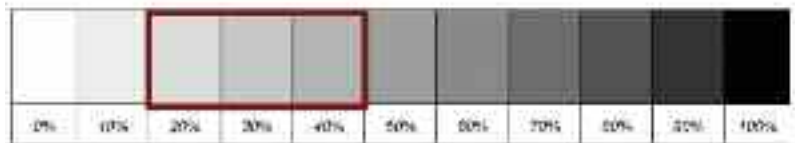
Le matériau qui domine dans le centre ancien d'Aubusson est la pierre avant enduit au mortier de chaux et de sable, identique au mortier de construction du mur. La pierre de taille étant réservée aux chaînes d'angle.



Selon le secteur où se trouve le bâtiment, les prescriptions sont différentes pour les façades, les menuiseries, les toitures... Ainsi pour la couleur de la façade, il faut choisir une teinte dans le nuancier.

Valeur de l'enduit de façade

Valeur de l'enduit de façade



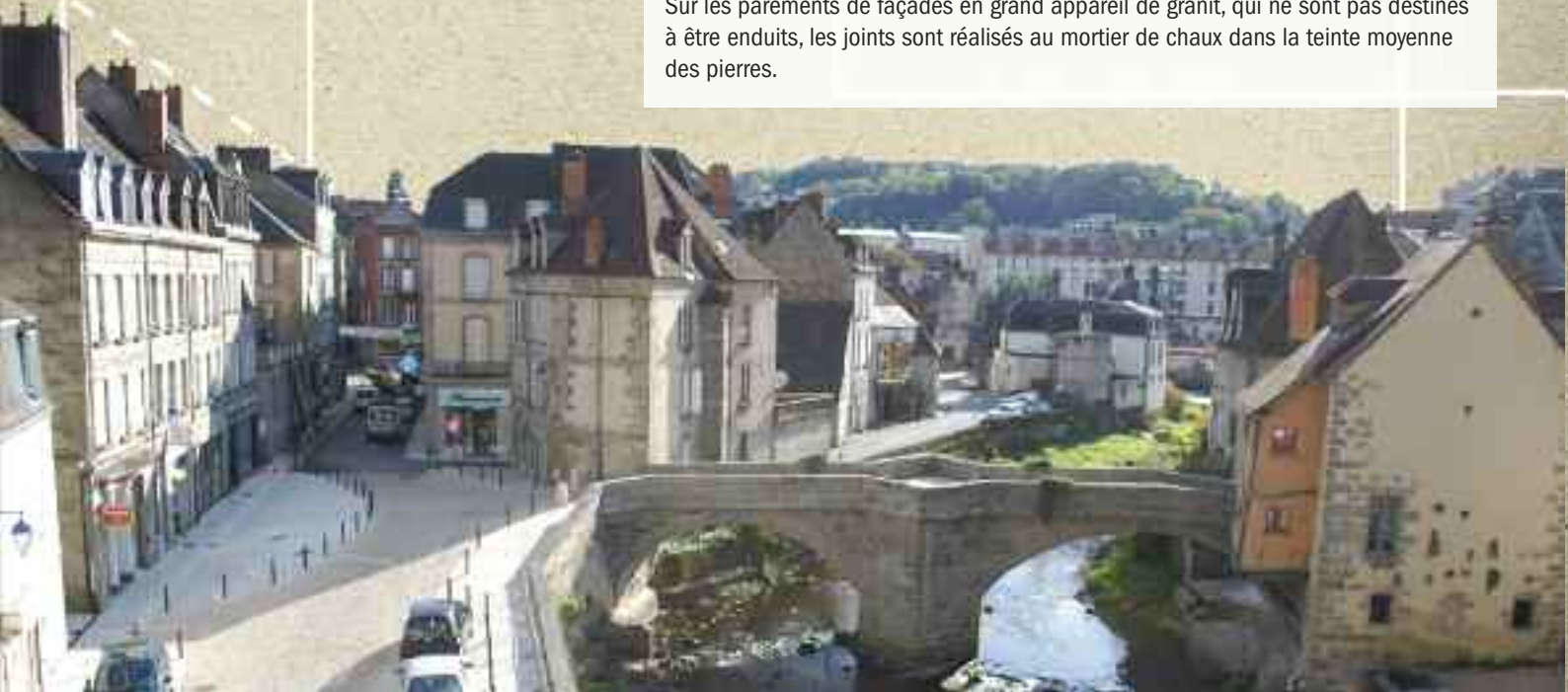
Donner à la teinte choisie une valeur moyenne, entre 20 et 40 % sur une échelle allant de 0 % à 100 %, où 0 % correspond au blanc et 100 % correspond au noir.

Enduits sur murs en maçonnerie de pierre ou en moellons

Les murs ou parties de mur de façade en moellons doivent être revêtus d'un enduit au mortier de chaux et sable. Enduits sur murs en parpaings ou briques creuses
Les murs en parpaings de ciment et les murs en briques creuses sont obligatoirement enduits : ils ne peuvent en aucun cas rester apparents, quelque soit la nature de la construction et sa taille.

Parements en pierre de taille

Sur les parements de façades en grand appareil de granit, qui ne sont pas destinés à être enduits, les joints sont réalisés au mortier de chaux dans la teinte moyenne des pierres.



Les nouveaux ouvrages de la STEP avec entre autre le local technique de traitement des boues

La station d'épuration (STEP)

Depuis trop longtemps, la station d'épuration nécessitait une rénovation totale et des travaux sans cesse différés. Le respect du milieu naturel, et la réduction de l'impact de la station, sont des priorités pour la municipalité.

Financement des travaux :

Dépense HT	1 800 000 €
Subventions :	1 029 488,50 € (57 %)
Dont :	
Etat : DGE	40 000,00 € (20% d'une dépense plafonnée à 200 000 €) pour une aire de dépotage
Agence de l'Eau	525 000,00 € sur un montant de dépenses de 1 500 000 €
Conseil Général	357 187,50 € sur un montant de dépenses de 1 428 000 €
Veolia	107 301,00 € (renouvellement du matériel, dans le cadre du contrat d'affermage)

Entreprises retenues : SOURCES et SOTEC groupées et solidaires.

Le chantier de la station d'épuration (STEP) a débuté en décembre 2007. Il a été arrêté en avril 2008 à la suite d'un sinistre et repris en juin 2009. Le préfet, sous la forme d'un arrêté du 1/04/09 a fixé au 31 décembre 2009 la remise en service du système d'assainissement. Cet impératif a été tenu !

Ce chantier se subdivise en deux parties : une partie réhabilitation (les ouvrages existants sont sains et réutilisés) qui concerne le traitement des eaux usées pour son rejet dans le milieu naturel (la filière eau) et une partie création, jusque-là inexistante qui traite les éléments solides issus de l'épuration dont la valorisation est assurée (la filière boues).

Aujourd'hui, le chantier avance désormais correctement. En novembre, la « filière eau » a été remise en service.

Les travaux se poursuivent avec la réalisation de la « filière boues », qui voit la construction d'un nouvel ouvrage.

Le mois d'avril sera le temps de la mise en route et des essais pour une réception des travaux tout début Juin.

Ainsi, le rejet dans le milieu naturel aura été divisé par 10 !

La nouveauté : la création d'une aire de dépotage permettra aux professionnels de venir déposer les vidanges des assainissements autonomes, sans courir jusqu'à Guéret, qui seule jusque là était équipée d'un tel dispositif. De quoi améliorer aussi le bilan carbone des entreprises d'assainissement du département. Bref un service public de qualité !

Vous pourrez constater la qualité irréprochable de l'eau distribuée dans notre commune. L'eau du robinet est 100 fois moins chère que l'eau en bouteille, pour une qualité sanitaire identique.



La filière traitement de l'eau est opérationnelle depuis mi novembre 2009

15



Le clarificateur entièrement réhabilité avec son nouveau pont racleur

QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

La réglementation prévoit que les usagers puissent disposer régulièrement d'une information transparente et actualisée sur la qualité de l'eau potable. L'abonné au service d'eau reçoit annuellement, avec la facture de sa consommation d'eau, une synthèse sur la qualité de l'eau qui lui a été délivrée l'année précédente.

Il peut maintenant aller sur www.eau-potable.sante.gouv.fr pour obtenir ces informations. Pour Aubusson, vous disposez des résultats des analyses du contrôle sanitaire des eaux ou une synthèse commentée de ces résultats soit en mairie ou en cliquant sur le site internet de la commune d'Aubusson www.aubusson.fr



Les travaux en régie



Installation lampadaires : depuis le mois d'avril, de nouveaux lampadaires éclairent les nuits du Pont Neuf.



2 mois ! Délais tenus par les services techniques pour accomplir les travaux d'aménagement à l'école élémentaire « La clé des champs ». Plomberie et peinture, pour la création de nouvelles salles : une BCD, une salle d'activités et une salle des maîtres, aménagement d'une salle de classe, construction d'un préau (bravo à l'entreprise Robichon) et déménagement du matériel de l'école Jean Macé. De quoi permettre une rentrée sans heurts...



Le nouveau chasse-neige 4X4 a démontré toute son efficacité lors de l'épisode neigeux du mois de décembre.



Le terrain de pétanque de la Côte Verte. Cet été, la municipalité a réalisé cet équipement de loisirs de proximité, en libre accès (promesse tenue !) Une réalisation 100 % service technique pour un peu plus de 3 000 €, corbeille et banc compris ! Qui va embrasser Fanny ?



Le hall de l'Hôtel de Ville a été entièrement rénové dans le respect des techniques utilisées à l'époque de sa construction, et fidèlement au travail du décorateur initial, Lucien Rollin : revêtement mural et plafonds, éclairage supplémentaire et installations des luminaires de la maison Perzel à l'identique des originaux, mise en place d'un nouveau chemin de tapis, tissé par la Manufacture Royale du Parc, sur un carton « art déco » du fonds ancien de la maison Hamot, stores fournis par l'entreprise Chassain...De l'avis de tous, le résultat est superbe, et offre à la majestueuse tapisserie de Gérard Garouste, l'environnement de qualité qu'elle mérite.

Interventions réalisées par les services techniques de la ville

SPORT

Des engagements tenus !

Certains équipements viennent de connaître une sérieuse intervention, qui leur redonne une nouvelle jeunesse. De quoi encourager la pratique sportive...

Combien ?

La réfection des 2 terrains de football s'élève à 10 979 € TTC. Celui du stade de la Croix Blanche (rugby) à 6 458 € TTC.

Pour les 2 courts de tennis, le montant des travaux s'élève à 58 240 € TTC.

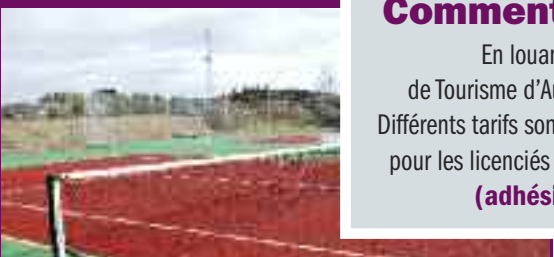
Il faut ici aussi préciser que la remise en état des abords (coupe des arbres et de la végétation) a été effectuée par les services municipaux.



Stades : L'entreprise Bonnin a commencé par sabler le terrain avant de le décompacter pour faire pénétrer le sable en profondeur.

Comment en profiter ?

En louant un court auprès de l'Office de Tourisme d'Aubusson au **05.55.66.32.12**. Différents tarifs sont proposés dont une gratuité pour les licenciés du Tennis Club Aubussonnais (**adhésion au 05.55.67.27.66**)



Tennis : la réhabilitation de 2 courts de tennis devrait booster la pratique de ce sport sur Aubusson

Pour les terrains de football et de rugby :

La remise en état des pelouses du terrain d'honneur du stade Victor Pakomoff et du stade de la Croix Blanche, s'est déroulée début octobre. Sablage, remise à niveau, décompactage, vont améliorer considérablement la souplesse de la pelouse. Ces travaux se poursuivront au printemps avec un sursemis (nouvel engazonnement), qui sera effectué en régie avec l'aide précieuse du président de l'E.F.A.

Le terrain annexe de football a reçu, pour sa part, plusieurs tonnes de terre végétale, fine et sableuse, au droit de la tranchée centrale affaissée. Le reste de l'aire de jeu a été également décompacté.

La finale de la coupe de football du Centre Ouest, prévue le samedi 5 juin 2010 à Aubusson, où est attendu près d'un millier de personnes dont 400 bénévoles des sept départements constituant la ligue du Centre Ouest, devrait se dérouler ainsi dans des conditions de jeu idéales.

Et pour les courts de tennis...

Débutée le 10 Août 2009, la remise en état des courts de tennis s'est terminée le 15 octobre dernier avec la projection d'une résine de surface poreuse et chargée en silice, destinée à assurer l'accroche du revêtement et son esthétique.

Ces travaux ont été réalisés par le Groupe SAE TENNIS AQUITAINE, spécialisé dans ce type de rénovation en revêtement TOP TEN, La clôture des deux courts rénovés a aussi été refaite et les abords ont été nettoyés.

De nouvelles chaises d'arbitre, des poubelles, des bancs et bien sûr des filets neufs complètent ce renouveau auquel le club house n'a pas échappé..



M. Bonnin de la société Berry Environnement a expliqué à JC Bauculat des services techniques de la ville et Michel Moine la suite des travaux. Le sursemis sera effectué par les services de la ville au printemps.



DU PLUS PROCHE AU PLUS LOINTAIN !

La Scène Nationale d'Aubusson vous offre une saison de spectacles et de création en 2009 et 2010. Nouvelles créations avec les artistes en résidence à la Pépinière : Le chat perplexe, la compagnie Makizart et la compagnie l'Unijambiste pour nos voisins proches. Nouvelles créations de Wajdi Mouawad (**Littoral**), Fred Pellerin (**L'arracheuse de temps**) et Daniel Danis (**Bled et Kivi**) pour les plus lointains créateurs.

Danses vagabondes en Limousin pour sa 4ème édition accueillent Denis Plassard en itinérances chorégraphiques sur les terrains creusois et Limousin.

Belle saison aux spectateurs des créations et des spectacles de la Scène Nationale d'Aubusson !

Gérard BONO



Calendrier des résidences :

Du 1er au 5 mars : Compagnie Le chat perplexe

Du 15 mars au 18 avril : Compagnie Jakart

Du 1er au 13 juin : Crida Compagnie

La Pépinière

Septembre 2009

Depuis septembre 2009, la Scène nationale Théâtre Jean Lurçat dispose d'un nouvel espace de création et de résidence, la Pépinière, au site Philips. En effet, la commune a mis à sa disposition des locaux municipaux disponibles.

Gérard Bono, son directeur, a souligné l'extrême importance d'un tel lieu pour la Scène nationale d'Aubusson. Un théâtre de cette nature se doit de disposer d'espaces de répétition et de création, indépendants du plateau de représentation.

Les artistes ont besoin de moments pour créer, pour travailler en se permettant le temps de la recherche, celui de l'hésitation et de la maturation. Les résidences d'artistes peuvent varier dans le temps mais elles donneront lieu, à chaque fin de résidences, à un rendez-vous "Première pousse".

Pas un spectacle, ni une répétition à proprement parler, mais un moment artistique à partager, comme un moment de rencontre privilégié en préfiguration d'un spectacle abouti présenté ensuite sur la scène du Théâtre Jean Lurçat.

Le maire Michel Moine a débuté son intervention par un constat simple mais évident en ce lieu, Aubusson aime sa Scène Nationale !

Et elle le lui prouve en mettant à sa disposition ce nouvel espace, laissé vacant par l'entreprise Chevalier conservation, mais qui aujourd'hui, après quelques travaux retrouve un nouveau souffle. C'est dans un lieu emblématique de l'histoire industrielle d'Aubusson que désormais les compagnies résideront, répéteront et créeront des spectacles produits à Aubusson

En conclusion, le maire a insisté sur la chance pour tout le territoire de la présence de l'unique Scène nationale du Limousin et sur l'importance de lui donner l'environnement le plus favorable pour remplir ses missions de diffusion culturelle.

COUP DE PROJECTEUR



Apprivoiser la panthère

Hala Ghosn - Cie Makizart, Association La Poursuite

Jeu 4 février > 20h30

Théâtre / Création Résidence

Toucher au plus près des contradictions humaines. Interroger les limites de sa propre tolérance

Hala Ghosn metteur en scène d'origine franco-libanaise réunit six acteurs de nationalités différentes dont certains viennent de pays qui ont connu des guerres fratricides. Dans cette nouvelle création, elle interroge les notions de l'identité aujourd'hui, de l'appartenance à un territoire. Elle puise ses sources dans l'ouvrage Les identités meurtrières d'Amin Maalouf.



Résistance au droit

François Ben Aïm - Cie CFB 451

Mardi 16 mars > 20h30

Danse / Création

Peut-on vivre sans combat, sans dépassement, ou finalement, sans renoncement ?

Cette création pour cinq danseurs aborde, en convoquant différentes facettes de la figure du guerrier, cette question primordiale : le sens de l'engagement.

Richard III

De William Shakespeare, traduction André Markowicz David Gauchard, Cie L'Unijambiste

Jeu 11 mars > 20h30

Théâtre musique vidéo

Création

Richard III et le pouvoir absolu. Sans compassion, aucune. Bafoyant amitié, religion, amour, respect, loyauté, conscience, Richard III ne recule devant rien. Pas même l'infanticide, le fratricide, l'incitation au suicide, le meurtre...

Toujours à la croisée des pratiques artistiques, David Gauchard utilise la vidéo, la musique live et le théâtre pour faire de son Richard III un spectacle aux frontières du ciné-concert.



Comme un jardin la nuit

Angélique Ionatos et Katerina Fotinaki

Mardi 4 mai > 20h30

Chanson - musique

Ces deux là parlent la même langue : la musique, celle que

nous pouvons tous comprendre

Les voix se conjuguent, se complètent, ensemble ou en solo, les deux chanteuses musiciennes sont fortes et fragiles à la fois. Elles créent un répertoire dédié aux compositeurs et aux poètes grecs qu'elles aiment : Odysseus Elytis, Sappho, Manos Hadjidakis, Ghiagos Kouroupos, Léo Ferré, Barbara... Mais aussi, des chants traditionnels magnifiques qui parlent de douleur et de nostalgie.

Kiwi

Cie Daniel Danis

Mardi 30 mars > 19h30

Théâtre film

Un théâtre film en direct avec deux acteurs, deux écrans, une caméra aux rayons infra rouge, du texte et du son Kiwi, raconte l'histoire d'une jeune fille abandonnée par sa famille. Dans sa ville l'arrivée des Jeux Olympiques est proche. Expulsée, elle apprendra à vivre une vie d'enfant des rues, elle oubliera son nom et son ancienne vie auprès de la « Famille Verte ».

Sorties FAMILLE

Le Roi, la Reine, le Clown et l'Enfant

Éric Louis et Pascal Collin – Cie La nuit surprise par le jour

Jeudi 29 avril > 19h30

Théâtre - Jeune public

« Le jeune prince et la belle princesse se préparent à vivre une longue vie, heureuse, remplie de rires et de cris d'enfants ». Oui, mais...

Le prince n'est pas venu à la cérémonie de mariage, et, de toute façon, la belle princesse n'en voulait plus. Elle avait envie de voyager... Dorénavant, c'est le règne de l'inattendu, où la représentation se construit devant nos yeux, utilisant hasards et accidents pour faire avancer ce petit théâtre de joyeuse désobéissance à l'ordre du monde.

COUP DE PROJECTEUR

Danses vagabondes en Limousin 4^{ème} édition

Soirée « A Propos », chorégraphies de la Cie Propos à découvrir lors de cette 4^{ème} édition des Danses vagabondes en Limousin

Mardi 25 mai > 20h30

Scène nationale d'Aubusson, Théâtre Jean Lurçat

Derrière la tête

Denis Plassard - Cie Propos

Création - Solo pour un danseur double

Ce solo s'amuse à perdre le regard du spectateur en bousculant les repères avec cette partition diabolique pour un corps et deux têtes. Où il est cependant clairement question de l'ambivalence, de la duplicité. Un seul homme, un seul corps semble appartenir à deux têtes. Il est impossible de savoir ce qui est illusion et ce qui ne l'est pas.

Elle semelle de quoi ? (Carmen)

Denis Plassard - Cie Propos

« Ma première envie était d'attraper le hip-hop par les chaussures » Denis Plassard

Denis Plassard, pour sa Carmen, a mis en scène des danseurs hip-hop. Clowneries en tous genres, gags à la pelle et amour rebelle, le spectacle se construit autour d'un alignement de chaussures. Denis Plassard nous régale d'un ballet de dix baskets blanches se détachant dans l'obscurité, et de bien d'autres numéros virtuoses...



Moulinoscope

Jérôme Bouvet
et Yann Servoz -
Cie 2 rien merci

**Vendredi 4 juin et
Samedi 5 juin**

séance toutes les 15mn de 16h à 17h et de 20h30 à 21h30
Entresort forain - Création

Voici le troisième volet de la trilogie d'entresorts forains de la Cie 2 rien merci

Habité par trois comédiens, Moulinoscope est un parcours escarpoïdal en trois étapes. Il sera une incursion dans le cinéma forain, une ode décalée aux premières expérimentations populaires du 7^e art présentées dans les baraques de foire de la seconde moitié du XX^e siècle. Une rencontre entre l'image animée d'antan et l'ère actuelle du numérique.

Concert Musique russe

Orchestre symphonique régional Limoges / Limousin

Direction musicale Philippe Bender, violoniste invité

Olivier Charlier

Dimanche 31 janvier >

Concert exceptionnel en après midi > 16h

Concerto pour un violon de Tchaïkovski

D'une envergure comparable à celle des concertos de Mendelssohn ou de Brahms, l'œuvre ne pouvait que rapidement surmonter les réticences et s'imposer définitivement comme l'une des plus importantes de toute la littérature concertante.

Symphonie n°5 de Prokofiev

La Symphonie n° 5 de Prokofiev constitue l'une des œuvres les plus importantes que celui-ci ait composées au cours de la Deuxième Guerre mondiale. La plus populaire de ses sept symphonies revêtait d'ailleurs une signification particulière pour le compositeur, puisque ce dernier déclara : "Elle s'impose comme l'aboutissement de toute une vie de création. Je l'ai conçue comme une partition destinée à exalter la grandeur du genre humain."



Soirée partagée de la Cie Propos

Jeudi 25 février > 20h30

L'ange

Yan Raballand, Cie Contrepoint
Danse

Une danse à l'écriture chorégraphique précise, élégante et légère

Celui que certains surnomment le danseur à la « gueule d'ange » a décidé de prendre le contre pied de cette image. Yan Raballand interroge et décale les codes de représentation de l'ange et en donne d'autres.



Critique

Denis Plassard, Cie Propos

Création

Denis Plassard a conçu cette chorégraphie à partir d'un solo de trois minutes répété cinq fois à l'identique. Ces cinq partitions reposent sur des textes critiques écrits par Denis Plassard lui-même : la critique neutre, la critique assassine, la critique locale, la critique élogieuse et la critique documentée. Le solo ainsi décortiqué fait s'entrechoquer, avec un humour grinçant, le mouvement et le texte, l'indicible et l'explicatif. Au point que l'on se demande s'il s'agit vraiment du même solo tant la lecture que l'on peut en faire est différente.

Sorties FAMILLE



*Fête sur le Pont de la Terrade, par une belle journée de juin.
Moment sympathique et convivial pour fêter la fin des travaux de rénovation et de mise en valeur de l'espace urbain.
Tous les acteurs des travaux, municipalité et entreprises, les commerçants offraient le verre de l'amitié agrémenté de petits fours et de musique distillée par des musiciens de l'Entente musicale d'Aubusson.
Et pour le bonheur de tous, le soleil était au rendez vous!*

*Mi septembre, Jean-Paul Mosnier a pris ses fonctions de sous-préfet d'Aubusson.
Accueilli par Michel Moine à l'Hôtel de ville, il a salué les personnalités présentes, autorités civiles et militaires, venues lui souhaiter la bienvenue.
Jean-Paul Mosnier a rencontré ses futurs interlocuteurs du territoire
Le maire n'a pas manqué de rappeler son attachement, celui des autres élus ainsi que celui de la population à la présence d'un sous préfet à Aubusson.*



*La ville d'Aubusson a reçu le Prix départemental « Ruban du Patrimoine » pour la réalisation du Pôle Enfance Famille Jeunesse
Organisé en partenariat avec la Fédération Française du bâtiment, l'Association des Maires de France, la Fondation du Patrimoine et Dexia, les Rubans du Patrimoine distinguent et récompensent les communes ayant réalisé des opérations de rénovation ou mise en valeur de leur patrimoine bâti.*



*Ouvert aux plus de 70 ans, le goûter des aînés d'Aubusson accueillait cette année plus de 200 convives.
La traditionnelle brioche de Rolland agrémentée de mousse au chocolat n'a pas déçu les gourmands, ni pesé sur les pas des danseurs qui ont valsé sur la piste une bonne partie de l'après midi, sur la musique de l'Harmonie municipale toujours fidèle à ce rendez vous.*

NAISSANCES

JUIN 2009

- Zoé LANDON--MOREL
- Fadel SADOLY

JUILLET 2009

- Mubammed, Enes SAHIN
- Loû, Marie, Anne DE SILVA
- Alex, Tom MARTINEZ
- Méliha ARSLAN

AOUT 2009

- Laly LÉBOUCHARD
- Léa LÉBOUCHARD
- June, Joyce, Tomoe MERCIER
- Joélien LAPORTE--MERCIER

SEPTEMBRE 2009

- Owain, Stéphane, Peter MARTEAU
- Seyfi SAHIN
- Lucas, Laurent, Arthur MEILLET
- Hugo, Jacques, Jean-Marie VILLEBONNET
- Méline, Aline, Brigitte VILLEBONNET
- Ambre, Eliane, Patricia COUTISSON

OCTOBRE 2009

- Efe DOLMACI
- Yaniss SOILHI
- Naël, Claude DELBERT--LHAUMET
- Enes KIVRAK
- Mathias, Maurice, André MERIGOT

NOVEMBRE 2009

- Erwan, Elie BATTUT
- Gaëtan, Bastien LECOUR
- Sudenaz SAHIN

DECES

MAI 2009

- Mireille, Catherine VIEILLERIBIERE
- Jacques, Henri BERT
- Hélène DEMENET, Vve NERMOT
- Bernard, Michel GENDREAU

JUIN 2009

- Jean, Claude LEHOUSSEL
- Jacqueline, Geneviève ROELANDT, Vve LAPORTE
- Marcelle, Blanche BRANDEL, Vve HUGUENIN
- Lucie, Marie, Yvonne BLONDEAU, Vve ALLARY
- André, Edouard, Yvon VALLANET
- Germaine BONNEFOND, Vve LHOMMET
- Andrée, Gabrielle PICOUT, Vve LABARRE

JUILLET 2009

- Jean-Paul, Victor BAROSIER
- Jean-Pierre DUCELIER
- Alice BERTHONNET
- Léon, Henri, Aimé FASCIAUX
- Madeleine, Alpbonsine, Marie GALLAND
- Anaïs, Juliette BEYRAND
- Alfred CECHETTI

AOUT

- Henri, Emile, Narcisse MALTERRE
- Paulette, Yvette BESQUENT, Epouse MARTIN
- Henri, Emile, Jean CLAUSS
- Louis, Pierre CHAUMETON
- Solange, Francine, Augustine AUDABLE, Vve VIALETTE

SEPTEMBRE

- Claude, Lucien, Eugène BAZILIER
- Andrée, Suzanne BOULANGER, Epouse BAZILIER
- Anne, Raymonde RONDIER, Vve REMOND
- Raphaël RODRIGUEZ
- Yvonne, Julienne, Claire BARRE
- René, Gabriel, Alexandre MOURLON
- Paul, Jean PAREDES
- Danielle LEMARCHAND, Vve GANDY

OCTOBRE

- Georges, Henri LEFORT
- Noël, Georges, Pierre DUCOUT
- Marie, Françoise LARDEAU, Epouse CINQUIN
- Andrée LALANDE, Vve CECHETTI
- Jeanne, Victoire FENAUGEAS
- Renée, Marcelle RENAUX, Vve RIGOBERT

NOVEMBRE

- Roger MURAT
- Fernand, Maurice, Félix BARTAIRE
- Odette, Alice MAROUFFIN, Epouse LAPAIRE

DECEMBRE

- René, Marie SEMONSUT
- Germaine, Octavie LASCAUX, Vve FOSSE

« Aubusson tous solidaires » groupe majoritaire

RÉFORME DE LA TP , TRANSFERT DE LA FISCALITÉ VERS LES MÉNAGES.

Plusieurs projets de lois proposés par le gouvernement, concernant les collectivités locales ont vu le jour en 2009. Un de ceux-ci concerne directement la gestion de notre commune, c'est celui qui prévoit la suppression de la Taxe Professionnelle dès 2010.

Si la grande majorité du monde politique s'accorde à dire que la TP, créée par Jacques Chirac et Jean-Pierre Fourcade, est un impôt économiquement inadapté et qui peut pénaliser l'investissement des entreprises, sa suppression pure et simple pose de nombreux problèmes pour les collectivités locales. En effet, elle constitue aujourd'hui une des premières ressources des communes, conseils généraux et régionaux. Ces collectivités agissent au quotidien, dans leur champ de compétence grâce à cette recette, pour toute la population au niveau du soutien aux entreprises, des infrastructures, des écoles, des collèges, des lycées, des transports publics, de l'aide aux personnes âgées, de l'environnement, du soutien aux associations sportives et culturelles...

De plus la TP traduit l'attachement indispensable entre le territoire et l'activité économique. Les entreprises, par leur contribution, participent à l'aménagement de différentes infrastructures et services locaux dont elles profitent largement.

Le gouvernement affirme que cette suppression sera intégralement compensée pour 2010, sans prendre d'engagements pour les années à venir ! C'est inadmissible. Comment une commune, un département ou une Région peuvent-ils engager des projets structurants qui nécessitent des financements sur plusieurs années ? Compte tenu de l'état des finances nationales, il est bien difficile d'apporter un quelconque crédit à ces déclarations. Une fois de plus il s'agit d'un effet d'annonce du Président de la République qui va pénaliser l'ensemble des français. En effet il faudra trouver plusieurs milliards d'Euros. Comment les collectivités, qui assurent 73 % de l'investissement public, pourront-elles compenser ce manque à gagner, sans que les ménages ne s'en trouvent pénalisés ? A moins d'admettre une réduction des investissements publics, et donc des conséquences sur l'économie non délocalisable, comme le secteur du bâtiment ou des travaux publics. Le risque d'appauvrissement de notre pays est grave, et ceux qui le font courir sont des irresponsables. Cette suppression ne peut pas entraîner la création d'emplois nouveaux ni lutter contre ce fléau que représente la délocalisation des grosses entreprises dont certaines multinationales. Mais cette mesure ne fera qu'accroître les inégalités entre territoire et citoyens, favorisant les produits financiers au détriment des emplois et des salaires.

Il est souhaitable de réformer cet impôt, mais sa suppression est incohérente. Plusieurs adaptations sont possibles. De la même manière que le gouvernement Jospin avait supprimé la partie salariale dans le calcul de la TP en 1998, il faudrait prendre en compte les actifs financiers des entreprises, au moment où on apprend que les entreprises du CAC 40 sont moitié moins fiscalisées que les PME. Or le gouvernement réintroduit une part des salaires dans l'assiette du futur impôt de remplacement, la Contribution Economique Territoriale (CET)

Comme la défiscalisation des heures supplémentaires, la réforme de la TP n'est jamais qu'un nouvel allègement fiscal profitant aux plus grosses entreprises. Elle va coûter à l'Etat et aux collectivités plusieurs milliards d'Euros par an. Elle constitue, après la taxe carbone, la hausse du forfait hospitalier et des franchises médicales, la taxation des arrêts maladie... un impôt supplémentaire qui sera supporté par les foyers les moins fortunés.

Gille Pallier
Maire adjoint

« Aubusson avenir » groupe minoritaire

REPENSER L'AVENIR D'AUBUSSON

Soyons clair ! Nous sommes résolument pour un grand projet de cité de la tapisserie qui permette avec éclat un rayonnement durable de l'art de la basse lisse. L'inscription au Patrimoine immatériel de l'UNESCO de la Tapisserie d'Aubusson, rappelons-le grâce à une idée lancée par Olivier SEBENNE, est une formidable opportunité pour bâtir une cité de la Tapisserie à l'échelle de la ville entière d'Aubusson en symbiose avec le Département et la Région dans une quadruple optique :

- Développer un Musée de la Tapisserie avec des expositions permanentes et temporaires
- Multiplier les sites et les pôles d'attraction, avec notamment un lieu d'exposition des cartons de tapisseries, dans la ville pour avoir une réelle attractivité touristique.
- Favoriser le développement commercial de la Tapisserie en créant entre autre un site d'exposition permanent, commun à tous les lissiers véritable vitrine du savoir faire d'Aubusson à l'ENSA avec l'adresse de chaque artisan et une carte les localisant.
- Développer un Centre Culturel autour d'un théâtre remodelé avec des résidences d'artistes.

Un projet ambitieux doit rapidement voir le jour avec des campagnes de presse, de promotion touristique et de communication. S'articulant autour du thème de l'inscription à l'UNESCO en mutualisant les moyens financiers et humains et surtout en faisant appel à des professionnels de la communication. (Agence de presse)

Mais, car il y a un mais, il ne faut surtout pas apporter une mauvaise réponse à une vraie question.

Quelle est la question ou plutôt quelles sont les questions ?

- Comment attirer plus de visiteurs et spectateurs au Musée, au Théâtre et dans la ville d'Aubusson
- Comment être à la hauteur du renom de Capitale de la Tapisserie
- Comment développer la création artistique
- Comment accroître les ventes et donner du travail aux lissiers
- Comment relancer la formation adaptée aux besoins

L'excellence, tant prônée par le projet de Cité de la Tapisserie dans son rapport de faisabilité, détaillée au Président du Syndicat Mixte, devrait exceller dans la qualité du diagnostic en se posant les vraies questions pour apporter les vrais remèdes, et refaire d'Aubusson une capitale incontournable de la Tapisserie et une ville hautement culturelle avec entre autre, sa Scène Nationale.

On a mélangé tous les genres :

- Ce n'est pas en nommant des tas de directeurs ou responsables de la communication, de l'innovation, de la création, du fond documentaire etc... qu'on attirera les touristes.
- Ce n'est pas en prenant tous les handicaps qu'on favorisera les flux touristiques au dernier étage de l'ENSA pour le musée... en entraînant des travaux pharaoniques et coûteux.
- Ce n'est pas en prenant un rapport de la DRAC datant de 2007, qu'on s'adaptera à la nouvelle donne UNESCO.

Nous souhaitons que l'équipe en place se soucie plus des retombées économiques et du développement de la ville en prenant avec plus de réactivité des mesures pour maintenir les entreprises en place et pour en attirer de nouvelles. Rappelons-nous ce que déclarait M.MOINE à la veille des élections de 2001 : « J'ai l'intention de mettre en place une cellule de développement économique qui agira sur le long terme et où les élus et professionnels travailleront à promouvoir l'image d'Aubusson et à positionner la ville auprès des entreprises.

Il n'y a pas de fatalité à l'enclavement. "... Il faut augmenter les recettes fiscales de la ville sans toucher à l'imposition des ménages....Pour cela il importe de favoriser l'implantation d'activités économiques nouvelles, génératrices de rentrées fiscales..."

Je laisse à chacun le soin de juger ce qu'il est advenu plus de 9 ans après !! Le développement économique est pourtant une des clés majeures pour le développement local.

Mieux vaut AGIR que DISCOURIR. Nous souhaitons un dialogue constructif

LUNDI**matin****8h30 – 11h30**Jean-Claude VACHON – 6^{ème} adjoint
Sports et Vie Associative**après-midi****14h00 – 17h00**Gilles PALLIER – 4^{ème} adjoint
Développement économique, tourisme et jumelage**MARDI****matin****9h00 – 12h00**Jean-Louis AZAÏS – 1^{er} adjoint
Urbanisme, Environnement, Travaux et développement durableDaniel RAPINAT – 2^{ème} adjoint

Finances et personnel

après-midi**14h00 – 17h00**Rolande LEONARD – 7^{ème} adjoint
Affaires scolaires, (cantine) citoyenneté et C.L.S.H.**MERCREDI****après-midi****14h00 – 17h00**Catherine DEFEMME – 5^{ème} adjoint
Commerce et Artisanat**JEUDI****14h30 – 17h30**Isabelle PISANI – 3^{ème} adjoint
Affaires Sociales, Santé, Solidarité,
pôle multi-accueil**VENREDI****matin****9h00 – 12h00**Nicole DECHEZLEPRETRE – 8^{ème} adjoint
CultureLe Maire et les Adjointes reçoivent sur rendez-vous
pris au Secrétariat du Maireau **05.55.83.08.02** ou**secretariatmaire@aubusson.fr****Bienvenue aux nouveaux commerçants**

➤ M. GRIFFON Christophe
CFG2R

15 rue des Fusillés
Centre de formation à la gestion
du risque routier,
sensibilisation à la sécurité routière,
éco conduite et risque en entreprise.
Tél **05 55 66 44 44**



➤ Mme WRIGHT Sarah
SARAH-JANE BEAUTE
28 avenue de la République
Esthétique à domicile,
pose d'ongles,
cabine auto bronzage
Tél **05 55 67 51 85**



➤ M. CURRY Paul
PUB

7 rue des Fusillés
Tél **05 55 83 32 01**



➤ Mme CHASSIN Amandine
MAGIC COIFF - Salon de coiffure
75 Grande rue
Tél **05 55 67 15 68**



➤ M. MARSHALL Craig
LE PETIT TROC - Brocante
Pont de la Terrade



➤ M. AMARIE Jean-Philippe
CROCK BURGER
92 Grande rue
Sandwiches froids et chauds,
paninis, hamburgers, salades...
Sur place et à emporter.



2 au 4 octobre 2009

Voyage à Ollioules

Le groupe d'Aubussonnais était accompagné par Michel Moine, Isabelle Pisani, Catherine Defemme maires adjointes et Annie Tournadre, directrice du CCAS. Réception à l'Hôtel de ville d'Ollioules, espace Pierre Puget, par Robert Beneventi, maire de la Commune.

Remise de cadeaux entre Aubusson et Ollioules, villes membres de l'association des Plus Beaux Détours de France.



Repas méridional au Palais du Jasmin à Ollioules.



Pause d'après déjeuner à Six-Fours à la corniche de la Coudoulière.



Photo de famille à la Forêt du Cap Sicié avec vue panoramique sur la rade de Toulon et les Iles des Embiez.